

## Motion 3143

### Stop à la litière minérale qui produit inutilement des mâchefers !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- la nouvelle loi sur les déchets, acceptée par le Grand Conseil le 2 septembre 2022<sup>1</sup> ;
- l'IN 188 et le contreprojet élaboré par la commission de l'environnement et de l'agriculture (PL 13666) ;
- l'absence d'espace de stockage des résidus de l'incinération des déchets, les mâchefers, suite à la saturation de la décharge de Châtillon ;
- le refus du Grand Conseil de construire une nouvelle décharge de type D ;
- la nécessité de réduire la production genevoise de mâchefers ;
- le fait que les litières minérales pour chat ne brûlent pas lors de l'incinération des poubelles ménagères ;
- la production annuelle de 5000 tonnes de mâchefers à Genève en raison de l'usage de litière minérale pour chat<sup>2</sup> ;
- l'existence d'un produit alternatif, la litière végétale, qui ne produit pas de mâchefers tout en étant fabriqué à partir de ressources renouvelables et possédant un pouvoir absorbant supérieur,

invite le Conseil d'Etat

à présenter au Grand Conseil un projet de loi visant à interdire ou à taxer fortement la litière minérale.

---

<sup>1</sup> <https://ge.ch/grandconseil/data/odj/020503/L12993.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.ge.ch/dossier/reduisons-nos-dechets/reduire-nos-dechets-source/litiere-vegetale-votre-chat-dit-oui>